



## Marché de Noël virtuel de la ville de Treillières



Accueil Calendrier des fêtes Métiers de bouche Déco Bijoux/Mode Services

### *Le calendrier des fêtes*

Chaque jour, une nouvelle surprise !



#### VIE ÉCONOMIQUE

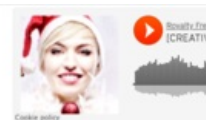
### LE MARCHÉ DE NOËL DIGITAL EST EN LIGNE !

Contraintes sanitaires obligent, le marché de Noël ne pourra pas se tenir, mais vous pouvez retrouver vos artisans et commerçants en ligne et faire vos emplettes auprès d'eux... en ligne. Rendez-vous sur <https://www.shop-intreillieres.com/> !

Mis en ligne le 01 décembre 2020



## Marché de Noël virtuel de la ville de Treillières



Accueil Calendrier des fêtes Métiers de bouche Déco Bijoux/Mode Services

### *Le calendrier des fêtes*

Chaque jour, une nouvelle surprise !



Chaque année, lors des vacances de Noël, la féerie s'installe dans la commune. Patinoire, marché de Noël... On retrouve

l'impatience excitante de Noël qui approche, de la famille qu'on retrouve et des cadeaux sous le sapin. Au cœur du marché de Noël de Treillières, les odeurs de vin chaud et de cannelle nous chatouillent les narines... Les patineurs évoluent sur la glace.

Cette année, pour cause d'invitée surprise, le marché de Noël ne peut avoir lieu dans son format habituel. Les illuminations et la venue du Père Noël restent d'actualité - ce dernier descendra parmi nous à bord de sa calèche magique les dimanches 13 et 20, et le jeudi 24 aux horaires habituels du marché et se prêtera volontiers (à distance) au jeu des photos.

Le marché de Noël, lui, se digitalise et permet à chacun de découvrir les stands des artisans en ligne, d'y admirer leurs réalisations, et d'y faire ses emplettes de Noël. Une solution solidaire pour soutenir les artisans, commerçants et producteurs locaux. Le conseil municipal souhaite, à chacun d'entre vous, d'excellentes fêtes de Noël.

Je file sur <https://www.shop-intreillieres.com/> !



≡ RETOUR À LA LISTE



#### Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

#### Horaires :

##### Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

##### Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

##### Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.